

Prérequis :

- Prérequis nécessaires au sens de l'arrêté du 23/02/12 (formation sous-section 4 : activité relevant de l'article R 4412-139 du Code du Travail) et du Code du Travail (article R 4412-100) :

- savoir lire et écrire le français
- être en possession de l'attestation de compétence de la formation initiale ou du dernier recyclage conforme à l'arrêté du 23/02/12 (- 3 ans).

Tout recyclage doit obligatoirement être réalisé au plus tard 3 ans après la formation préalable.

Si dépassement de la date de recyclage (jusqu'à 12 mois maximum), justificatif écrit de l'employeur sur la cause du dépassement.

Personne en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement.

Durée : 7 heures

Public :
Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures, du mode opératoire.

Modalité : Présentiel

Evaluation des acquis :

*Evaluation des acquis en continu par auto-examen
Test pratique et théorique*

Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :

Attestation de compétences (si réussite aux tests)
Certificat de réalisation

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

Moyens pédagogiques :

*Apports théoriques et pratiques
Echange des expériences*

Référence AFPI : SEC-02-007 R

Indicateurs 2023 :

Le taux de satisfaction en 2023 de cette formation s'élève à 87,11 %

(Données recueillies auprès de 25 stagiaires)

OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser les savoirs, savoir-faire acquis lors de la formation préalable ou du dernier recyclage
- Identifier l'évolution des techniques et de la réglementation
- Appliquer les procédures adaptées aux interventions et les modes opératoires

PROGRAMME DE FORMATION

- ↳ Echanges et retours d'expérience
- ↳ Maintien et actualisation des connaissances théoriques, renforcement des aspects prévention
- ↳ Mises en situation plateforme (étapes clé du déroulement du chantier et des savoir-faire prévention)
- ↳ Evaluations

DEBOUCHES

Néant

PASSERELLES

Néant